

# Annonces légales et officielles

www.sudouest.fr

sudouest-legales.fr sudouest-marchespublics.com - Affilié à francemarches.com

## Annonces administratives et judiciaires

665202E70



Préfecture de la Gironde  
Direction départementale des territoires  
et de la mer

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE Plan de gestion des cours d'eau 2017-2025 Castillon-la-Bataille, Sainte-Terre, Saint-Magne-de-Castillon, Saint-Hippolyte

Une enquête publique est prescrite du lundi 29 janvier 2018 au mercredi 28 février 2018 inclus, afin de recueillir l'avis du public sur le projet de plan pluriannuel de gestion des cours d'eau 2017 - 2025 sur les communes de Castillon-la-Bataille, Sainte-Terre, Saint-Magne-de-Castillon et Saint-Hippolyte.

L'enquête porte également sur la demande d'autorisation des travaux au titre de l'article L214-1 du Code de l'environnement (loi sur l'eau).

Le responsable du projet est le Syndicat intercommunal de travaux et d'amélioration foncière du canton de Castillon-la-Bataille (05 57 47 96 00). Les informations sur ce projet peuvent lui être demandées.

Le dossier commun comprenant un document d'incidence sera mis à la disposition du public dans les mairies de Castillon-la-Bataille (33350), avant la clôture de l'enquête, et Saint-Hippolyte aux jours et heures habituels d'ouverture au public, où il pourra en prendre connaissance et inscrire ses observations sur les registres d'enquête ouverts à cet effet.

Le dossier d'enquête sera consultable sur le site internet de la préfecture de la Gironde [www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr)

Le public pourra transmettre ses observations à l'attention du commissaire-enquêteur à l'adresse mail suivante : [ddtm-spe2@gironde.gouv.fr](mailto:ddtm-spe2@gironde.gouv.fr)

Les observations relatives au projet pourront être transmises par courrier au siège de l'enquête à la mairie de Castillon-la-Bataille (33350), avant la clôture de l'enquête. Pendant la durée de l'enquête, un accès gratuit au dossier sera ouvert au public sur le poste informatique situé dans le hall de la cité administrative à l'accueil DDTM, 2, rue Jules-Ferry à Bordeaux, aux jours et heures ouvrés d'accueil du public.

Le commissaire-enquêteur M. Patrice ABER, ingénieur RTE retraité, se tiendra à la disposition du public :

le lundi 29 janvier 2018 de 9 h à 12 heures à la mairie de Castillon-la-Bataille ;  
le mardi 30 janvier 2018 de 14 h à 17 heures à la mairie de Saint-Magne-de-Castillon ;  
le mardi 20 février 2018 de 14 h à 17 heures à la mairie de Saint-Hippolyte ;  
le mercredi 28 février 2018 de 14 h à 17 heures à la mairie de Sainte-Terre.

À la fin de l'enquête, les copies du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur seront tenues à la disposition du public dans les mairies concernées, à la Direction départementale des territoires et de la mer de la Gironde service des procédures environnementales ainsi que sur les sites internet des préfectures de la Gironde. Le préfet de la Gironde est compétent pour statuer sur la déclaration d'intérêt général du plan de gestion et sur la demande d'autorisation (loi sur l'eau).

6645144\_LINE



Direction départementale  
des territoires et de la mer de la Gironde  
Services des procédures environnementales  
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE  
Projet de création  
de la zone d'activités Parc-des-Graves  
Commune d'Ayguemorte-les-Graves

Une enquête publique est prescrite du lundi 8 janvier 2018 au jeudi 8 février 2018 inclus afin de recueillir l'avis du public sur le dossier de demande d'autorisation au titre de la Loi sur l'eau pour la réalisation de la zone d'activités Parc-des-Graves sur la commune d'Ayguemorte-les-Graves.

La personne responsable du projet est la Société bordelaise de services (SBS), 16, chemin de Gaiès, 33650 La Brède. Les informations relatives au projet peuvent être demandées auprès de M. GIL BOUGHIGNON, tél. 05 56 20 27 90, mail : [contact@sbs33.fr](mailto:contact@sbs33.fr)

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête comprenant une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale sera mis à disposition du public à la mairie d'Ayguemorte-les-Graves, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, où les intéressés pourront faire part de leurs observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet.

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la préfecture de la Gironde [www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr) rubriques Publications, Publications légales, Enquêtes publiques.

Le public pourra transmettre ses observations à l'attention du commissaire-enquêteur par mail à l'adresse suivante : [ddtm-spe2@gironde.gouv.fr](mailto:ddtm-spe2@gironde.gouv.fr) en veillant à identifier l'objet de l'enquête, ou par courrier adressé à la mairie d'Ayguemorte-les-Graves, 20, avenue du Général-de-Gaulle, 33640 Ayguemorte-les-Graves.

Un accès gratuit au dossier sera ouvert au public sur le poste informatique situé dans le hall de la cité administrative à l'accueil DDTM, 2, rue Jules-Ferry, à Bordeaux.

Le commissaire-enquêteur M<sup>me</sup> Lisa CANTET, chargée du projet d'aménagement du territoire et environnement, se tiendra à la disposition du public à la mairie d'Ayguemorte-les-Graves pour recevoir ses observations :

lundi 8 janvier 2018 de 14 h à 16 h 30,

jeudi 18 janvier 2018 de 14 h à 16 h 30,

mercredi 24 janvier 2018 de 14 h à 16 h 30,

jeudi 8 février 2018 de 14 h à 17 heures.

À la fin de l'enquête, copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur seront tenues à la disposition du public à la mairie d'Ayguemorte-les-Graves

et à la Direction départementale des territoires et de la mer, service des procédures environnementales, cité administrative, 2, rue Jules-Ferry, Bordeaux, ainsi que sur le site internet de la préfecture : [www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr)

Le préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la Gironde est compétent pour statuer sur la demande d'autorisation.

66659960\_LBL



Mairie de Lège-Cap-Ferret  
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE  
Plan local d'urbanisme

Une enquête publique est prescrite du lundi 29 janvier 2018 au vendredi 2 mars 2018 inclus afin de recueillir l'avis du public sur le projet de plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Lège-Cap-Ferret.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête sera mis à la disposition du public à la mairie de Lège-Cap-Ferret siège de l'enquête publique, ainsi que dans les mairies annexes du Canon et du Cap Ferret aux horaires habituels d'ouverture au public. Il sera également consultable sur le site internet de la ville (<http://www.ville-lege-capferret.fr>) rubrique « PLU », « Enquête publique ».

Le public pourra faire ses observations sur les registres d'enquête mis à disposition à la mairie de Lège-Cap-Ferret, et aux mairies annexes du Canon et du Cap Ferret. Il pourra également les transmettre par mail à l'adresse suivante : [plu@legecapferret.fr](mailto:plu@legecapferret.fr) ou par courrier adressé à la mairie de Lège-Cap-Ferret, à l'attention du commissaire-enquêteur.

Le commissaire-enquêteur M. Denis VAULTIER, officier général de gendarmerie, 2<sup>e</sup> section, assure des permanences pour recevoir le public dans les conditions suivantes :

- en mairie de Lège-Cap-Ferret, salle de réunion au rez-de-chaussée, le mercredi 7 février 2018, de 9 h 30 à 12 h 30 et le jeudi 22 février 2018, de 14 h à 17 heures ;

- en mairie annexe du Canon, salle des mariages, le lundi 29 janvier 2018, de 9 h 30 à 12 h 30 ;

- en mairie annexe du Cap Ferret, salle des mariages le vendredi 2 mars 2018, de 14 h à 17 heures.

À la fin de l'enquête, copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur seront tenues à la disposition du public à la mairie de Lège-Cap-Ferret ainsi que le site internet de la ville de Lège-Cap-Ferret.

Le maire est compétent pour statuer sur le projet de PLU.

666350460

Commune de Cussac-Fort-Médoc

### AVIS ENQUÊTE PUBLIQUE Du 8 janvier au 12 février 2018 Projet de plan local d'urbanisme

Conformément aux dispositions du Code de l'urbanisme et du Code de l'environnement, le maire de Cussac-Fort-Médoc (33460) a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de plan local d'urbanisme, arrêté par le Conseil municipal du 27 juin 2017. L'arrêté prescrivant l'enquête publique est numéroté n° 165-2018 en date du 13 décembre 2017.

À cet effet, par décision n° E17000169/03 du Tribunal administratif de Bordeaux en date du 17 novembre 2017, M. Richard PEZERT, géomètre-expert à la retraite, a été désigné commissaire-enquêteur.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de Cussac-Fort-Médoc du lundi 8 janvier au lundi 12 février 2018, aux jours et heures habituels d'ouverture : lundi de 14 h à 18 heures ; mardi, mercredi, jeudi de 8 h 30 à 12 heures ; de 16 h à 18 heures ; vendredi de 8 h 30 à 12 heures ; de 13 h 30 à 17 heures ; samedi de 9 h à 12 heures. En sus, exceptionnellement la mairie sera également accessible : mercredi 17 janvier 2018, entre 14 h et 16 heures ; jeudi 8 février 2018, entre 14 h et 16 heures. Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique, ainsi qu'un registre d'enquête publique seront tenus à la disposition du public.

Le commissaire-enquêteur sera présent à la mairie de Cussac-Fort-Médoc pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes : lundi 8 janvier 2018 de 14 h à 18 heures ; vendredi 12 janvier 2018 de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures ; mercredi 17 janvier 2018 de 8 h 30 à 12 heures et de 14 h à 18 heures ; jeudi 8 février 2018 de 8 h 30 à 12 heures et de 14 h à 18 heures ; samedi 10 février 2018 de 9 h à 12 heures ; lundi 12 février 2018 de 14 h à 18 heures.

Le public est informé que pendant la durée de l'enquête, les observations, propositions et contre-propositions sur le projet de plan local d'urbanisme pourront :

être consignées sur le registre déposé en mairie ; être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique ; être transmises par courrier électronique envoyé à [plucussacfortmedoc-enquete@orange.fr](mailto:plucussacfortmedoc-enquete@orange.fr)

Le dossier d'enquête publique, ainsi que toutes les pièces et informations s'y rapportant, seront également disponibles durant l'enquête publique sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : [www.cussacfort-medoc.fr](http://www.cussacfort-medoc.fr)

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie, ainsi que sur son site internet [www.cussacfort-medoc.fr](http://www.cussacfort-medoc.fr)

66690000\_MALE



Mairie de Léognan

### AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Mode de passation : Procédure adaptée (article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics).

Objet et caractéristique du marché : maîtrise d'œuvre pour travaux de réhabilitation et réorganisation accès de l'école Pauline Kergomard, Mission de base (lot MDP + missions EXE et OPC en options).

Lieu d'exécution des prestations : Place du Général-de-Gaulle, (33850) Léognan.

Période d'exécution des travaux : Le planning prévisionnel se décompose comme suit : Phase 1 : du 9 au 20 avril 2018, construction du local chaudière.

Phase 2 : du 9 juillet au 24 août 2018, travaux RDC et escalier.

Phase 3 : du 22 octobre au 2 novembre 2018, travaux R + 1.

Conditions relatives au marché : Règlement administratif décalé de 30 jours. Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Unité monétaire utilisée : L'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités des candidats : Lettre de candidature (modèle DC 1), déclaration du candidat DC 2, déclarations sur l'honneur, copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Critères d'attribution : Conformément à l'article 62 du décret du 25 mars et selon les critères précisés dans le règlement de la consultation, après négociations éventuellement, portant sur tout ou partie de l'offre.

Date limite de réception des offres : le vendredi 2 février 2018, à 12 heures.

Les dossiers sont à déposer ou transmettre, sous pli fermé, à l'adresse suivante : Mairie, service marchés publics, 11, cours Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 33850 Léognan, ou sur la plate-forme dématérialisée <https://demat-ampa.fr>

Adresse à laquelle le dossier de consultation peut être obtenu : Téléchargeable sur la plate-forme <https://demat-ampa.fr>

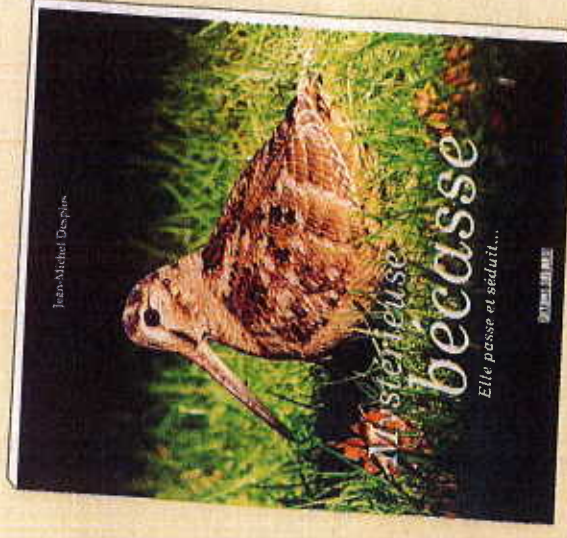
Autres renseignements : Mairie de Léognan, M<sup>me</sup> Nathalie LARRUE, tél. 05 57 96 00 38, [nathalie.larue@mairie-leognan.fr](mailto:nathalie.larue@mairie-leognan.fr)

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 11 janvier 2018.

## MYSTÉRIEUSE BÉCASSE

Jean-Michel Desplos

**Dame Bécasse séduit  
toujours autant...  
Un livre aux magnifiques  
photographies  
pour rêver  
et comprendre.**



28,50 €

144 pages couleur,  
relié,  
25 x 28,5 cm

ÉDITIONS SUD OUEST  
[www.editions-sudouest.com](http://www.editions-sudouest.com)

## ENTREPRISES

Inscrivez-vous aux alertes sur

SudOuest-marchespublics.com

100 % GRATUIT

TOUS LES MARCHÉS  
DU SUD-OUEST

Rendez-vous dans la rubrique  
"Alerte automatique des entreprises"



ANNONCES LÉGALES  
Experts comptables,  
notaires, avocats

Vie des sociétés (liquidations, concordats, faillites, scissions...)  
Vous devez publier des annonces légales ?

Nos annonces légales sont **habilitées par la préfecture**

Nos solutions journal et internet

vous garantissent une diffusion puissante

et vous permettent de diffuser vos annonces

à moindre coût

www.sudouest-legales.com

100% spécialisée et réduite  
05 33 31 27 71  
[info@sudouest.com](mailto:info@sudouest.com)